

SANCTUARY

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**à destination du réseau français des écoles associées**



**« Les Enfants de la planète Terre »**

*Un concours artistique destiné  
à être envoyé sur la Lune d'ici 2030*

# I. Présentation du projet

*Sanctuary On The Moon* et la *Commission nationale française pour l'UNESCO (CNFU)* ont décidé de s'associer pour lancer un projet pilote d'éducation culturelle et artistique à destination du réseau français des écoles associées intitulé « Les Enfants de la planète Terre ». **Les productions artistiques des enfants, retenues suite à un concours national, seront envoyées sur la Lune dans le cadre d'un projet mémoriel inédit associé au programme Artémis 2030 de la NASA, aligné avec les valeurs de l'UNESCO.**

## 1. Contexte

Le [projet Sanctuary On The Moon](#) vise à envoyer une capsule temporelle sur la Lune à l'aide d'une sonde robotique à l'horizon 2030. La capsule sera composée de **24 disques de saphir contenant des informations sur l'Humanité**, son ADN, ses connaissances scientifiques et ses œuvres artistiques. Conçu comme un projet mémoriel, il vise à préserver notre héritage culturel et scientifique pour les générations futures et à nous interroger sur ce qui constitue notre Humanité.

## 2. Objets de l'appel à manifestation

**Un des 24 disques, nommé « Les Enfants de la planète Terre », sera dédié à des dessins d'enfants.** Dans ce cadre, la CNFU a été associée au projet de *Sanctuary On The Moon* pour lancer, en janvier 2026, un **concours de production artistique** à destination du réseau français des écoles associées. En juin 2026, **120 œuvres visuelles** réparties sur une dizaine d'écoles seront sélectionnées, gravées sur le disque et envoyées sur la Lune.

La participation au concours sera accompagnée d'un **dispositif pédagogique** proposé tout au long du second semestre 2026 à toutes les écoles du réseau intéressées par le concours.

# II. Modalités de participation au projet

## 1. Dispositif pédagogique

Réalisé avec la collaboration et l'expertise des six référents thématiques du réseau français des écoles associées, le dispositif pédagogique se décline en deux volets :

- a) **Contenu pédagogique** : afin d'accompagner les enseignants dans la participation au concours, les référents thématiques et *Sanctuary* ont préparé du contenu pédagogique (kit pédagogique) tout au long du semestre de travail (aperçu en annexe).

b) **Rencontres dans les écoles** pourront être organisées avec les équipes de *Sanctuary On The Moon* (M. Benoit Faiveley, Président fondateur et M. Sébastien Carassou, Directeur scientifique), les parrains du projet : M. Jean François Clervoy (astronaute à l'Agence spatiale européenne, 67 ans) et M. Allan Petre (ingénieur aérospatial français à la NASA, 26 ans) ainsi que l'artiste Mme. Armelle Tulunda ([voir son travail](#)). Les rencontres pourront se faire de façon individuelle ou par groupe d'écoles. À défaut de visite physique, des rencontres en **visioconférence** ou à travers des capsules **vidéo** pourront également être envisagées.

À noter que ces rencontres pourront faire l'objet d'une **captation vidéo/audio** pour la production à venir d'un documentaire produit par *Sanctuary* (autorisation parentale de droit à l'image à communiquer par les écoles avant la rencontre).

## 2. Le cadre du concours

### a) **Format et contenu :**

Les écoles devront respecter les indications suivantes dans l'envoi des productions.

<b>Nombre de productions</b>	<b>12 œuvres maximum par école.</b> Chaque établissement s'organise comme il le souhaite en termes du nombre de classe et de jeunes mobilisés. Les écoles sont invitées à mobiliser leurs <b>écodélégués</b> dans le cadre de la procédure de sélection des œuvres.
<b>Format des productions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Format <b>A3</b> ;</li> <li>○ Les œuvres peuvent être réalisées <b>individuellement, par groupe, ou être collectives</b> ;</li> <li>○ La production peut être <b>un dessin ou une œuvre visuelle ou plastique</b> prise en photo ;</li> <li>○ Les productions devront être en <b>couleur ou en noir et blanc</b>. Sachant qu'elles seront gravées sur le disque en noir et blanc, il s'agirait de <b>favoriser les contrastes</b> (privilégier les feutres et éviter le crayon à papier) (exemples à faire/ne pas faire en annexe).</li> <li>○ Les travaux qui utiliseront <b>l'intelligence artificielle</b> ne seront pas considérés comme éligibles.</li> <li>○ La résolution de la transmission via numérisation devra être de <b>300 DPI</b> à minima.</li> <li>○ Les productions devront être accompagnées d'un <b>titre</b> et d'un <b>texte explicatif</b> (50 mots maximum).</li> </ul>
<b>Contenu et thèmes des productions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le <i>primaire</i> : le thème choisi est « <b>Dessine-moi la Terre</b> » (productions axées sur le présent).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour le <i>collège</i> : le thème choisi est « <b>Les traces de l'Humanité</b> ». Les créations artistiques devront refléter une réflexion sur les liens entre les traces du passé et l'Humanité présente (productions sur le passé).</li> <li>○ Pour le <i>lycée</i> : le thème choisi est « <b>Quels futurs pour l'Humanité ?</b> » (productions axées sur le futur)</li> </ul>
--	--

b) **Jury du concours** sera composé des équipes de *Sanctuary On The Moon*, de la CNFU et des six référents thématiques du réseau français des écoles associées. La participation de deux jeunes écodélégués (niveau collège/lycée) au jury est envisagée.

c) **Cession de droits** :

La participation au cours artistique impliquera la **cessation de droit** sur les productions artistiques afin d'assurer le travail de gravure sur le disque ou la valorisation publique ultérieure (formulaire en annexe à joindre).

### III. Perspectives du projet

L'ensemble des productions reçues, y compris celles qui ne seront pas sélectionnées pour le disque qui sera envoyé sur la Lune, pourront faire l'objet d'une **valorisation en ligne ou en physique** à l'automne 2026 (au niveau de l'établissement, de l'académie ou bien au niveau national en partenariat avec une structure culturelle, type musée).

Par ailleurs, le projet pourrait faire l'objet d'une **ouverture internationale**. Le réseau français des écoles associées constituant le projet pilote du disque réservé aux enfants, d'autres réseaux étrangers pourraient se voir proposer le concours artistique afin que le disque représente la diversité culturelle mondiale.

### IV. Calendrier et procédure de participation

#### **Lancement et réception des manifestation d'intérêt des écoles :**

- **5 janvier 2026** : Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt pour recevoir le dispositif pédagogique.
- **21 janvier 2026** : Réunion d'informations par visioconférence à destination du réseau des écoles associées.
- **2 février 2026** : Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt pour recevoir le dispositif pédagogique.

*Procédure* : Les écoles intéressées par le dispositif pédagogique devront se signaler à la Commission nationale française pour l'UNESCO auprès de Mme Juliette Sardet, en charge du projet, [juliette.sardet@diplomatie.gouv.fr](mailto:juliette.sardet@diplomatie.gouv.fr) (copie M. Alexandre Navarro, Secrétaire général, [alexandre.navarro@diplomatie.gouv.fr](mailto:alexandre.navarro@diplomatie.gouv.fr)).

### **Déroulé du dispositif pédagogique et réception des productions artistiques :**

- **2 février – 30 avril 2026** : Déploiement du dispositif pédagogique dans les écoles ayant manifesté leur intérêt et organisation d'interventions des équipes de *Sanctuary on the Moon*.
- **1<sup>er</sup> juin 2026** : Date limite de réception des productions pour le concours.
- **30 juin 2026** : Annonce des 120 productions lauréates parmi les 10 écoles sélectionnées. ***Nous sélectionnerons en priorité les écoles associées qui auront participé au dispositif pédagogique.***

*Procédure* : Les écoles intéressées qui souhaitent participer au concours devront envoyer leurs productions à la Commission nationale française pour l'UNESCO en générant un lien [France TRANSFERT](#) à destination de Mme Juliette Sardet, en charge du projet, [juliette.sardet@diplomatie.gouv.fr](mailto:juliette.sardet@diplomatie.gouv.fr) (copie M. Alexandre Navarro, Secrétaire général, [alexandre.navarro@diplomatie.gouv.fr](mailto:alexandre.navarro@diplomatie.gouv.fr)).

### **Valorisation du travail des écoles**

- **Automne 2026** : Valorisation des productions et ouverture internationale potentielle du projet (exposition en ligne et physique des œuvres).

## **Contacts pour toutes questions**

### **Commission nationale française pour l'UNESCO :**

Alexandre Navarro, Secrétaire général

Juliette Sardet, Rédactrice

[juliette.sardet@diplomatie.gouv.fr](mailto:juliette.sardet@diplomatie.gouv.fr)

### **Sanctuary On The Moon :**

Benoit Faiveley, Président fondateur [benoit@sanctuaryonthemoon.com](mailto:benoit@sanctuaryonthemoon.com)

Sébastien Carassou, Directeur scientifique [sebastien@sanctuaryonthemoon.com](mailto:sebastien@sanctuaryonthemoon.com)

## **Annexes**

- Exemples de productions artistiques (annexe 1)
- Aperçu du kit pédagogique proposé (annexe 2)
- Formulaire de cession de droit des production artistiques (annexe 3)

**Annexe 1 : Exemples de productions artistiques**



## Annexe 2 : Aperçu du kit pédagogique proposé



SANCTUARY




### Kit pédagogique







Concours

« *Les enfants de la planète Terre* »





## SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	5	
<b>Premier degré</b>		
• Pistes pédagogiques	6	
• Dessine la Terre que tu aimes	9	
• La Terre est fragile	10	
• Rêver l'espace, aimer la Terre	11	
• Notre héritage	13	
<b>Second degré</b>		
• Les gardiens de la Terre	14	
• Imaginer l'espace, rêver la Terre	15	
• Les traces que nous laissons	16	
• Cartes postales pour la lune	17	
• ODD : la ville du futur que nous voulons	18	
• Paysages sonores et visuels de la nature	19	
• Allan Petre, un ingénieur français	20	
• Jean-François Clervoy, explorer l'espace pour construire l'avenir	22	

• Les apports des femmes françaises à la compréhension des sciences et de l'univers	25	
• Diversité linguistique et héritage culturel	31	
• Spiritualité, sacralité et valeurs universelles	34	
• Un futur désirable	36	
• Une vision du futur	37	
• Un message pour la lune	38	

### Références

• Pour alimenter la mise en projet au sein du réSEAU des écoles associées de l'UNESCO ...	39	
• Aux programmes	47	



### **Annexe 3 : Contrat de cession de la production artistique à titre gratuit**

Nous avons le plaisir de vous confirmer que la production artistique que va réaliser votre enfant à l'occasion du concours organisé par l'établissement de votre enfant dans le cadre de l'opération « Les Enfants de la planète Terre » est susceptible d'être primée.

Si tel devait être le cas, la production de votre enfant serait intégrée dans une capsule temporelle contenant des informations sur notre Humanité qui sera déposée à l'horizon 2030 sur la surface de la Lune avec la coopération de la NASA grâce à notre société « Sanctuary On The Moon » qui est à l'origine de ce projet.

Cette opération est strictement non commerciale. La production des dessins pourra en revanche être intégrée à des documentaires, des expositions, des jeux vidéo et des concerts. Elle pourra aussi être utilisée par des partenaires privés ou publics pour la communication autour du projet (réseaux sociaux par exemple). Il ne sera pas fait de publicité ni de commercialisation autour de ces publications.

Il est cependant nécessaire, pour des raisons légales de propriété intellectuelle, que vous nous accordiez dès à présent en qualité de représentants légaux de votre enfant mineur, le droit d'utiliser gracieusement la production réalisée par votre enfant.

**Aussi, nous vous demandons votre accord pour céder à notre société à titre gratuit et pour le monde entier (y compris tous territoires connus ou à découvrir), pour la durée légale de protection des droits d'auteur, l'intégralité des droits patrimoniaux relatifs à la production artistique de votre enfant, et notamment :**

1. Un droit de reproduction sur tout support et par tout procédé, existants ou à venir, y compris papier, numérique, textile, etc. ;
2. Un droit de représentation, notamment par diffusion publique, exposition, projection, communication en ligne ou publication sur tout média ;
3. Un droit d'adaptation et de modification incluant le droit de transformer, modifier, retravailler, utiliser ou intégrer la production dans des œuvres dérivées ;
4. Un droit de sous-licencier : faculté de concéder ces mêmes droits à des tiers, sans limitation de nombre ni de secteur d'activité.

Cette cession est consentie gracieusement et nous prenons l'engagement exprès et irrévocable d'exploiter les droits cédés à titre exclusif à des fins d'intérêt général, à l'exclusion de toute exploitation commerciale, directe ou indirecte. En outre, nous prenons le double engagement, d'une part, de répercuter intégralement cette obligation sur tout tiers auquel il serait concédé, à titre de licence ou de cession, tout ou partie des droits, ainsi cédés. D'autre part, de faire figurer sur la production une mention de paternité de(s) l'auteur(s) initial/initiaux dans le cadre d'une œuvre collective, sous la forme : « Production originale de [Prénom(s), Nom(s) et Age(s) de l'auteur/des auteurs] ».

Fait à ..... , le .....

<b>Pour le Cédant (représentant légal)</b>	
Mr. et/ou Mme	
Prénom et Nom de l'enfant	
Signature de Mr. et/ou Mme Précédée de la mention « Bon pour accord »	